

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 DECEMBRE 2016

..\*..\*..\*..\*

Le Conseil municipal s'est réuni le douze décembre deux mil seize à vingt heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres afférents au Conseil municipal :	15
Membres en exercice :	15
Membres présents :	14

Absente excusée : Mme PASQUIER Agnès (donne pouvoir à M. NALTET Jean-Luc)

Compte rendu de la séance du 24 Octobre 2016 : approuvé à l'unanimité

Secrétaire de séance : Mme PERRAUT Marylène

## **Installation d'un nouveau Conseiller municipal**

Mme CLEMENT Annie remplace M. DEMARIA Bruno (démissionnaire). Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au sein de l'assemblée.

### **1. Divers comptes rendus :**

- **Voirie** : Réception des travaux pour la voirie intercommunale.

Compte-rendu des travaux de renouvellement de canalisation sur la Route de Louhans effectués par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Bresse Nord. Ils devraient être terminés fin janvier 2017.

#### **- Assainissement :**

Une demande pour le versement d'un acompte « Appel à projet » CD71 a été faite le 1<sup>er</sup> Décembre 2016 concernant la réalisation du schéma directeur (le montant de cette subvention est de 9 165€)

#### **- Bâtiments :**

##### ECOLE :

Les travaux de rénovation de la toiture ont débuté en octobre et sont actuellement terminés.

Concernant le préau, les travaux seront réalisés pendant les vacances de Noël.

Le versement d'un acompte de 70 % de la subvention du CD71 a été effectué le 02/12/2016 (10 287€)

##### SACRISTIE :

Les travaux de maçonnerie sont terminés. Les travaux de plâtrerie sont en cours.

##### ACCESSIBILITE :

Les marchés avec les Entreprises ont été signés le 2 Novembre dernier.

Les travaux ont débuté le 21 Novembre 2016

Le secrétariat de Mairie se tient donc dans les locaux occupés d'habitude par la Trésorerie.

Les réunions du Conseil auront lieu Salle N°2 de la Salle des Fêtes.

Sur autorisation de M. le Procureur de la République, la salle des mariages sera délocalisée à la Salle Jean-Marc TRIBOLET (Maison des Associations) 15 Route de Louhans ; ceci pendant toute la durée des travaux.

Une subvention de la région d'un montant de 36 620€ vient d'être accordée. Ce qui porte le montant total des subventions à la somme de 90 493€. DETR 2015 = 34873€ ; CD71 2015 = 9 000€ ; Réserve sénateur = 10 000€

#### **- Commerce et artisanat :**

Monsieur le Maire explique que de nouvelles compétences obligatoires vont être transférées à la CCB71 à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017. Il s'agit de :

- aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- action de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17

- création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêts communautaire

La Communauté de Communes demande à chaque Commune de délibérer.

Le Conseil Municipal, par principe, décide de ne pas accepter ces nouvelles compétences en raison d'un manque d'information: Vote du Conseil Municipal : POUR : 0 ; ABSTENTION : 10 ; CONTRE : 4

- Monsieur le Maire présente une proposition d'achat de la Sarl Horticulture des Petits Bois pour le dernier terrain de la zone artisanale (lot N°2) d'une superficie de 4 702m2 cadastré A 1405. Il demande à l'assemblée de se prononcer, sachant que le prix au m2 est de 1.60€ TTC. (7 523.20€TTC). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.
- Suite à la demande de Mme GASPAROUX Dominique sophrologue et de Mme MONTERRAT Morgan esthéticienne, pour la location du local vacant situé Rue du 11 Novembre 1918, le Conseil accepte de mettre en place ces locations pour un an à raison de 60€ par mois chacune. Le Maire est autorisé à signer les baux correspondants.
- Acquisition propriété PERNOLLET : La signature de l'acte a eu lieu le 7/11/2016.

#### **- Communication et culture :**

Des devis pour la réalisation du bulletin municipal 2016/2017 ont été demandés. Ils sont en cours d'étude. Mme CLEMENT Annie propose une réalisation de ce bulletin sur papier recyclé. Mme MONIN Carole se charge de demander un nouveau devis

Le plan de MERVANS doit se terminer fin Janvier. Il reste encore quelques rectifications à effectuer.

#### **- Personnel Communal :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame LONGEPIERRE Aurélie a demandé sa mutation pour le SCOT à compter du 13 Février 2017. Le Conseil Municipal la remercie pour le travail effectué depuis 2009, date de son arrivée au sein du secrétariat de Mairie et lui souhaite une pleine réussite pour la suite.

#### **- Cimetière :**

Une demande de rétrocession pour une concession de cimetière est étudiée et l'assemblée donne son accord.

Suite à l'installation du logiciel pour la gestion du cimetière, la commission devra réaliser un gros travail de vérification en collaboration avec le secrétariat.

## **2. DÉLIBÉRATIONS :**

- Installation d'un nouveau conseiller municipal : Madame CLEMENT Annie
- Mise en application du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) au service technique à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017. M. le Maire prendra les arrêtés individuels suite aux avis du Comité technique du 17/11/2016 et du 08/12/2016.
- Le Conseil Municipal donne délégation de souscription au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire dans le domaine de la prévoyance « garantie maintien de salaire ».
- Modification des statuts de la CCB71 « Contribution au budget du SDIS »
- Modifications des statuts de la CCB71 « Compétences obligatoires : aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire - schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur - action de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 – création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité

industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire - politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêts communautaire »

- Vente du dernier terrain de la zone artisanale à la Sarl Horticulture des Petits Bois
- Rétrocession concession de cimetièrre
- Le SYDESL n'ayant pas demandé ses contributions de 2011, 2012, 2013 et 2014, il convient de délibérer sur celles antérieures à 2012 pour lever la prescription et procéder au paiement.
- Délocalisation de la Salle des Mariages pendant la période des travaux d'accessibilité de la Mairie
- Demande de mise en non-valeur pour des impayés de cantine et de loyer représentant une somme globale de 989.27€ à la demande de la Trésorerie qui n'a pu recouvrir ces sommes. Le Conseil Municipal décide de maintenir la dette. (POUR : 8 ; ABSTENTIONS : 2 ; CONTRE : 4)
- Baux local « Rue du 11 Novembre 1918 » M. GASPAROUX ne prend pas part aux délibérations
- Décision modificative à la demande de la Trésorerie pour l'amortissement de dépenses inscrites à tord au compte 21531 (poteaux incendie) pour une somme de 11 643.34€
- Décisions prises par le Maire par délégation :
  - \* DIA pour le 6 Route de Louhans  
propriétaire: Société AGIC  
parcelle: section AH N° 110, N°111 contenance : 1747 m².  
La commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption.
  - \* DIA pour le 39 Route de Chalon  
propriétaire: M. SASSIER Jean-Marc  
parcelle : section AE N° 160, N°173 contenance : 1 596 m².  
La commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption
  - \* DIA pour le 12 Soutenant  
Propriétaire : GIRARDEAU Jean-Paul  
Parcelle : section AN°1499, N°1507, N°1505, N°1503  
La Commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption

### **3. QUESTIONS DIVERSES**

- Lecture d'un courrier reçu en Mairie le 25 Octobre 2016 de la Direction Générale des Finances Publiques qui arrête les permanences de la Trésorerie à compter du 1<sup>er</sup> Février 2017. M. le Maire fait lecture de sa réponse par laquelle il exprime le souhait de maintenir ce service.
- Lettre de Madame la Sous-Préfète de LOUHANS nous informant de sa nomination
- Lettre APEM invitant le Conseil Municipal à la Fête des sapins le 06/01/2017
- Rapport d'activité USEP 2015
- Lettre de félicitations à M. VERNAY Jean-Luc, nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite
- Faire-part de Mme LONGEPIERRE Aurélie et de M. REVIRON Vincent pour la naissance d'Orlane
- Arbre de Noël du personnel le 16/12/2016
- Distribution des colis de Noël le Samedi 17/12/2016 à 13H30.

- Vœux de la Municipalité le 23/01/2017 à 19H00

La séance est levée à 22h15

La secrétaire de séance,

Mme PERRAUT Marylène



Le Maire,



M. NALLET Jean-Luc

